

Espaces et sociétés

espaces
médiatiques

Privat

Dominique Boullier

L'homme ordinaire, que nous sommes tous, a pris l'habitude de vivre dans un environnement de récepteurs de radio et de télévision de plus en plus banalisé. Et nous nous raccrochons à ces appareils comme seules preuves matérielles de la connexion à un émetteur éloigné, inconnu, hypothétique en fait. La transmission des ondes radio électriques imprègne tout notre environnement physique et pourtant nous ne pouvons guère l'appréhender. Face à une autoroute, à une tour de trente étages, à des odeurs insupportables, à des gaz toxiques ou au bruit d'un haut-parleur, chacun réagit et se fait une idée de la matérialité du phénomène. Mais lorsqu'une région est « bombardée » d'ondes radio-électriques depuis un relais hertzien terrestre ou depuis un satellite, personne ne s'en aperçoit, s'il n'a pas le récepteur adapté¹. Cette « immatérialité » contraste avec les réseaux câblés où la connexion est établie (ou non) d'un point à un autre, où l'on peut mesurer des flux ... et faire payer en conséquence (électricité ou télévision). La représentation la plus courante de l'espace

1. Ce qui faisait dire à un journaliste du *San Francisco Examiner* (janvier 1986) qu'il s'agissait d'une invasion intolérable de la propriété privée et qu'en conséquence on pouvait faire ce qu'on voulait de ces ondes émises sans l'avis du particulier : on était alors autorisé à capter les émissions à son gré, à l'aide de tout appareil de réception (légal ou illégal).

hertzien se résume aux longueurs d'onde des récepteurs radio et aux changements de mode de modulation (AM-FM par exemple). Sans doute, le changement de chaîne de télévision n'est-il même pas perçu comme un changement de longueur d'ondes par la plupart des téléspectateurs.

Pourtant, lorsque depuis quelques années, en France, des débats politiques quasi quotidiens évoquent les problèmes de gestion de l'espace hertzien, les choses semblent très claires : l'espace hertzien y apparaît comme un immeuble avec ses étages multiples, bien délimités (cf. tableau p. 100). Certains sont installés depuis longtemps, d'autres voudraient bien trouver leur place, mais tout le monde doit cohabiter malgré tout. L'espace hertzien semble exister une fois pour toutes, avec ses divisions, ses contraintes techniques, ses limites : on en tire l'argument, si souvent évoqué, selon lequel l'espace hertzien est caractérisé par la rareté. Comment se construit socialement cette notion, apparemment technique, de rareté ? Quelles procédures de gestion l'organisent et quels enjeux sociaux recouvrent-elles ? Quelle dynamique sociale, quel état du lien social révèlent la concurrence et la difficile cohabitation dans l'espace hertzien² ?

1. Les représentations techniques de l'espace hertzien sont des constructions sociales

L'espace hertzien n'existait pas avant qu'on ne maîtrise les techniques de transmission et de réception des ondes électro-magnétiques. S'il existait bien des phénomènes naturels identiques, si les lois physiques de la propagation du son permettaient parfois des réceptions à de longues distances (cloche ou muezzin), aucune maîtrise, aucune mesure n'étaient possibles, et par là aucune organisation technique d'un « espace hertzien ». La question paraît banale mais n'en a pas moins son importance, car elle souligne que cet espace est un produit technologique dépendant d'un état historique des connaissances scientifiques et techniques. La définition de cet espace, son existence même, vont de pair avec les appareils qui le façonnent. Or, tout cela évolue. Les « Super High Frequencies » et les « Very Low Frequencies » par exemple appa-

2. Ces analyses sont une extension des résultats de notre recherche réalisée sur le citizen-band, en 1984, pour le compte du C.C.E.T.T. (Dominique Boullier : *L'impossibilité fraternité des ondes. La communication cibiste*, Rennes : LARES, 1985 (330 p.).

teurs radio et aux (exemple). Sans doute, pas perçu comme des téléspectateurs. En France, des débats sur la gestion de l'espace hertzien y ont lieu, bien délimités. Longtemps, d'autres usages doivent cohabiter pour toutes, avec on en tire l'argument est caractérisé la notion, apparement l'organisent dynamique sociale, difficile cohabitation

de l'espace sociales

maîtrise les technologies électro-magnétiques. Les lois physiques des réceptions à distance, aucune mesure technique d'un « espace » moins son importance technologique scientifiques et techniques, vont de pair évolue. Les « Super » par exemple appa-

réalisée sur le citoyen-
l'impossibilité fraternité
(.).

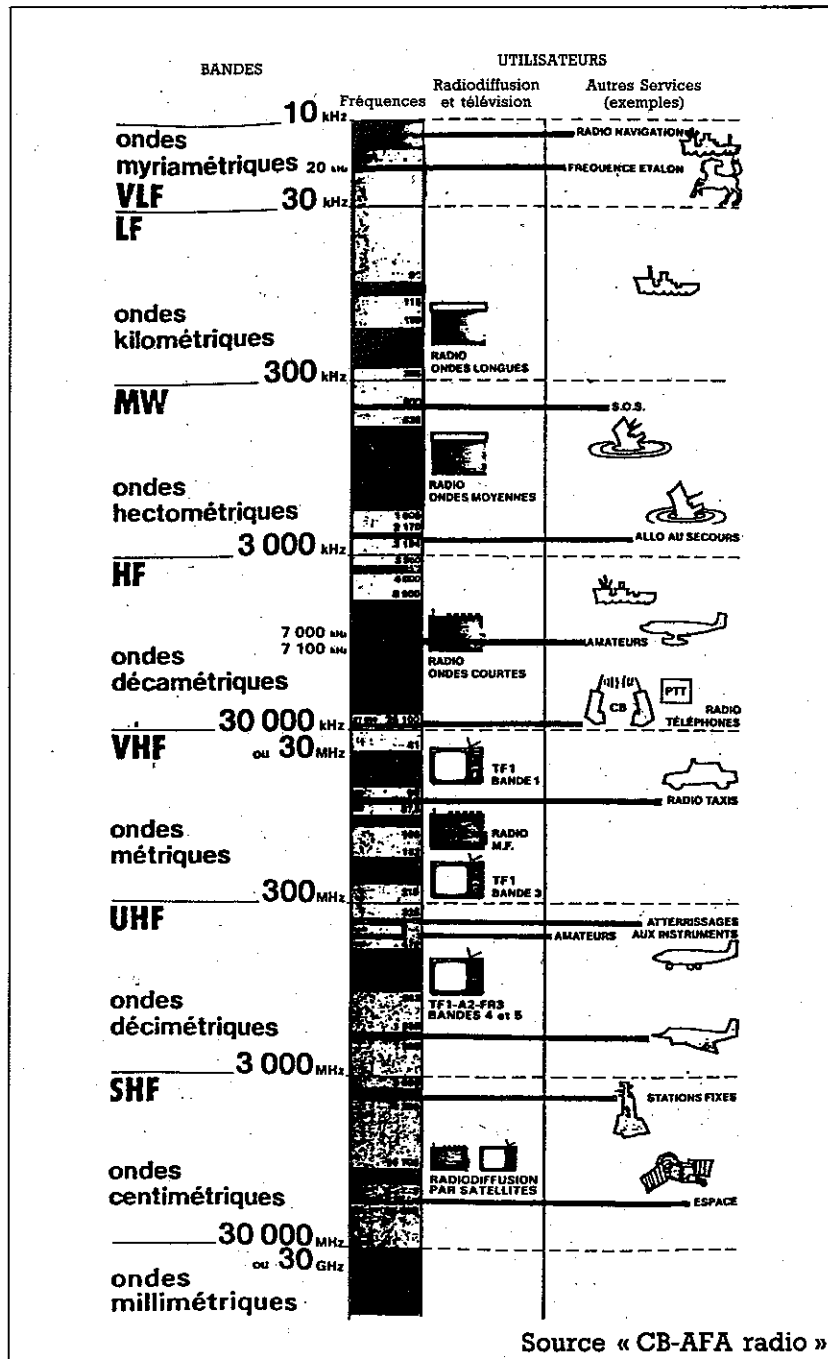
raissent progressivement dans l'histoire et l'espace hertzien s'en trouve transformé.

Ce qu'on représente alors dans un tableau des fréquences, c'est l'état historique d'une technologie, et non des propriétés techniques et encore moins naturelles : en même temps, dès l'origine, de façon indissoluble, s'y superpose un état de la *réglementation*. Car, pour que l'espace hertzien existe, c'est-à-dire soit exploitable, il faut une entente élémentaire entre au moins un émetteur et un récepteur sur la longueur d'ondes adoptée ou sur une gamme de fréquences communes, ne serait-ce que pour construire les appareils correspondants : l'enjeu industriel et économique se révèle ainsi étroitement lié au processus technique et y imprime sa marque ;

Le tableau des fréquences se complète ainsi historiquement en enregistrant les accords successifs entre tous ces partenaires, accords légitimés non seulement par les états nationaux mais aussi par une Union Internationale des Télécommunications (créée dès 1865), pour les grandes divisions et règlements de l'espace hertzien. La représentation de l'espace hertzien à partir de laquelle débattent techniciens, administrateurs et hommes politiques est avant tout *représentation de l'état de la réglementation*.

Mais, loin d'être présentée comme telle, c'est-à-dire comme compromis temporaire dans la gestion d'une ressource, cette réglementation semble trouver sa légitimité dans les contraintes techniques qui seraient celles de l'espace hertzien, contraintes éternelles, indépendantes de la réglementation elle-même. Le débat se trouve alors rapidement verrouillé puisque les conditions du compromis ne sont plus négociables : les attributions de fréquence (de l'aviation civile aux radios locales, de la télévision aux observations astronomiques) semblent déterminées par des impératifs techniques, qui définiraient un espace hertzien hors de l'histoire, hors des rapports sociaux. On comprend dès lors que la rareté des fréquences disponibles devienne un argument incontournable, lorsqu'elle est présentée comme rareté technique, voire même parfois quasi naturelle. Ce serait à l'extrême une loi physique qui voudrait qu'on maintienne un espace minimal entre les fréquences attribuées ou entre les canaux CB (10 kilohertz) ou qu'on réserve le 2182 KHz pour la fréquence internationale de détresse. Le Président Hoover, en 1927, n'affirmait-il pas — déjà — : « C'est seulement un fait de physique que nous n'avons plus de canaux. Il n'est pas possible d'en fournir dans l'état actuel du développement technique »³. La deuxième partie de l'explica-

3. Cité par Ithiel de Sola Pool in *Technologies of freedom*, Cambridge (MA), Harvard University Press, 1983 (p. 115).

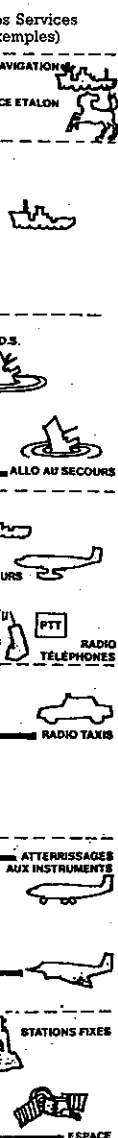


tion laisse
institutionn

Cette
historique
été bousculé
(et les app
ses capaci
mais lente
sens, la ré
pourrait de
utiliser un
plusieurs
chaîne de
des techni
adaptés e
industriels

Or, ch
échappe à
réglemente
de l'espace
exploitation
industries,
par la tec
radio-élect
pratiquement
d'un récep
ou nul (se
relation av
aussi très
tion) et la
sur les ré
capitalistiq
au fait que

Plus in
aux émette
richesse co
à aucune
hertzienn
cinquième
France en



CB-AFA radio »

tion laisse pourtant la porte ouverte à un développement, si les conditions institutionnelles sont réunies, comme nous allons le voir.

Cette fiction d'une légitimité technique à la division sociale et historique de l'espace hertzien ne résiste pas à l'analyse mais a, de plus, été bousculée par nombre de pratiques « illégales ». L'espace hertzien (et les appareils qui le constituent) évolue techniquement, et ses limites, ses capacités à supporter un trafic élevé de qualité suffisante changent, mais lentement. Si les recherches étaient vraiment développées dans ce sens, la répartition des attributions en bande de fréquences, en canaux pourrait devenir obsolète : ainsi Ithiel de Sola Pool rappelle qu'on pourrait utiliser un multiplexage dans le temps sur la même fréquence entre plusieurs utilisateurs⁴. Mais cela nécessite de développer toute une chaîne de nouveaux produits. Personne ne se risquerait à diffuser selon des techniques nouvelles sans être assuré de l'existence de récepteurs adaptés et sélectifs. La recherche est directement liée aux enjeux industriels et à un marché.

Or, chose étonnante dans un système capitaliste, l'espace hertzien échappe à toute logique de marché. Le marché foncier, existe, même réglementé et différent des autres échanges marchands, mais le marché de l'espace hertzien n'existe pas. On se trouve dans la situation d'une exploitation d'une richesse naturelle, comme l'air ou l'eau par certaines industries, à ceci près que l'espace hertzien, lui, est entièrement produit par la technique et qu'il semble « inépuisable ». Mais la transmission radio-électrique n'a pas de *valeur*, et, de fait, pour l'utilisateur, elle ne coûte pratiquement rien. A tel point que les coûts les plus importants (achat d'un récepteur et redevance) sont identiques, que l'usage soit intensif ou nul (seule variera la consommation d'électricité, qui n'a pas de relation avec une réception effective du signal hertzien). Les coûts sont aussi très faibles pour les sociétés émettrices (aussi bien radios qu'aviation) et la diffusion hertzienne présente de ce fait un avantage certain sur les réseaux câblés : bien sûr certaines sociétés peuvent être très capitalistiques et réaliser des profits, mais cela en grande partie grâce au fait que l'usage de l'espace hertzien lui-même est peu coûteux.

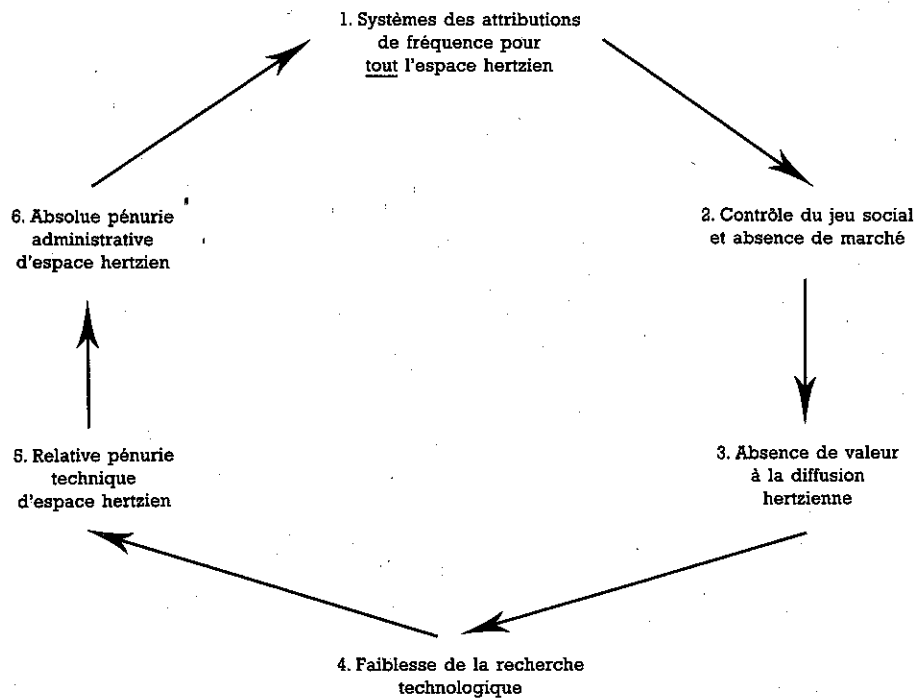
Plus important encore, non seulement les coûts sont moindres (limités aux émetteurs et aux relais éventuels) mais cet usage partagé d'une richesse commune ne relève pas d'un quelconque marché et n'est soumis à aucune concurrence (quelles qu'en soient les règles). La diffusion hertzienne est avant tout soumise au fait du prince : l'octroi d'une cinquième, sixième et septième chaînes de télévision au bon peuple de France en a encore été l'exemple le plus explicite. L'attribution des

4. Id., Ithiel de Sola Pool (p. 147) ; la discussion qui suit s'inspire en partie de ses réflexions.

fréquences n'était plus, à l'évidence, un problème technique mais elle n'était pas plus soumise à un jeu de concurrence ou d'ajustement social indépendant.

Dans une telle situation, la réglementation elle-même bloque les possibilités d'évolution technique, puisque toute innovation est suspendue au bon vouloir d'un pouvoir politique et administratif.

La rareté des fréquences disponibles n'est donc ni une réalité physique, ni technique, ni économique : elle est construite socialement par le maintien d'un mode de gestion politique particulier de l'espace hertzien, qui contribue à paralyser le dynamisme économique et technologique, et par là à créer la rareté technique. La boucle est bouclée lorsqu'on se sert de cette rareté technique pour légitimer les choix politiques qui l'ont créée. L'enchaînement des processus conduisant à la fixation sur un état de la gestion de l'espace hertzien, actuellement en crise, peut se représenter ainsi :



2. Les f hertzien tentativ médiati

Pourqu
ne cède-t-il
ner, par ex
diffusion r
nautiques
sur l'état a
sous-dével
qui ne frein
délimitées.
préfèrent
selon nous

1. L'espa

Une s
fait inévita
y ait pénur
à la man
hertzien d
quelconqu
imprécise
radios loc
essentielle
nique. De
seulement
surtout en
d'une fré
dépenden

5. Il s'agit
émetteur
une ques

nique mais elle
justement social

ême bloque les
n est suspendue

ni une réalité
uite socialement
ier de l'espace
omique et tech-
cle est bouclée
timer les choix
conduisant à la
actuellement en

Contrôle du jeu social
absence de marché

Absence de valeur
à la diffusion
hertzienne

2. Les formes actuelles de gestion de l'espace hertzien (souples ou rigides) traduisent une tentative pour modeler le lien social par une médiation technique

Pourquoi l'Etat français, quelque soit l'orientation des gouvernements, ne cède-t-il pas son contrôle sur l'espace hertzien⁵ ? On pourrait imaginer, par exemple, qu'il établisse des règles élémentaires, en séparant la diffusion radiophonique des services de transmission militaires, aéronautiques ou de la Citizen-Band. Cette planification minimale — basée sur l'état actuel des techniques courantes, elles-mêmes, nous l'avons dit, sous-développées — s'apparenterait à un « plan d'occupation des sols », qui ne freinerait pas cependant le jeu du marché au sein des zones ainsi délimitées. Mais cela, aucun gouvernement français ne l'admet et tous préfèrent continuer à attribuer les « parcelles » une à une. Nous y voyons, selon nous, deux raisons essentielles, l'une *technique* et l'autre *culturelle*.

1. L'espace hertzien est ouvert et incontrôlable

Une séparation élémentaire des différents types de service est de fait inévitable, dans l'état actuel des techniques, précisons-le. Non qu'il y ait pénurie de fréquences, mais l'espace hertzien ne se découpe pas à la manière d'un cadastre. La notion de « territoire » dans l'espace hertzien devient quasiment inopérante si on cherche à la rattacher à une quelconque matérialité physique. Les frontières sont très perméables, imprécises, et les interférences entre cibistes et téléviseurs ou entre radios locales et aviation civile en sont la preuve, bien que la cause essentielle en soit la faible sélectivité des appareils, l'insuffisance technique. De plus, la transmission par voie hertzienne reste aléatoire, non seulement en raison de ces faiblesses techniques des appareils, mais surtout en raison du « matériau » utilisé : l'atmosphère. Les perturbations d'une fréquence sur l'autre, les « parasites », les pertes de contact dépendent aussi des conditions météorologiques et des configurations

5. Il s'agit bien de la répartition de l'espace hertzien et non du contrôle sur tel ou tel émetteur : le débat sociétés privées/ sociétés publiques pour la télévision, représente une question secondaire dans l'approche présentée ici.

du terrain. La maîtrise de son territoire reste très aléatoire pour le diffuseur.

Mais, plus décisif encore, la zone « arrosée » par les émissions n'a aucune « réalité sociale » : les récepteurs ne sont pas identifiables. Même lorsqu'il s'agit d'un appareil « interactif » comme la Citizen-Band, qui nous intéresse plus particulièrement ici, il est impossible de déterminer exactement qui reçoit telle émission à un moment donné. Les stations de radio et de télévision tentent de matérialiser cette audience à l'aide d'une autre fiction, les sondages d'écoute. D'autres, comme Canal Plus, brouillent leur signal pour cibler strictement leurs abonnés équipés d'un décodeur et qui, eux, payent pour usage de l'espace hertzien. Mais des décodeurs pirates apparaissent sur le marché. De la même façon, les télévisions américaines par câble, relayées par satellite sur tout le territoire, sont captées illégalement par des possesseurs d'antennes paraboliques. Ou encore, grâce aux scanners, on peut écouter à peu près toutes les émissions radio, dont celles de la police. La diffusion hertzienne doit toujours « faire avec » cette écoute anonyme, illégale parfois, qui rend quasiment impossible la clôture définitive d'un espace social sur une fréquence⁶. De plus, les interdits contribuent beaucoup à susciter l'attrait de la transgression, grâce à la « toute-puissance de la technique ».

Encore avons-nous seulement évoqué la réception, ses piratages inévitables et ses incertitudes. Mais les difficultés actuelles du mode de gestion de l'espace hertzien sont plutôt nées de l'invasion par de nouveaux émetteurs, radios (ex-)libres et Citizen-Band. C'est à ce moment que l'arbitraire politique qui présidait à l'occupation de l'espace hertzien a été mis en évidence le plus nettement : de nouveaux créneaux de fréquence étaient disponibles et utilisés de fait. L'argument technique de la rareté s'effondrait. Et pourtant, après une vague d'octroi de nouvelles fréquences pour les radios et CB, on en est encore revenu à un argumentaire de la pénurie de fréquences... qui peut ainsi être réutilisé tous les dix ans, quel que soit le nombre des attributions.

Mais la Citizen-Band, les radios libres, les pirates à l'écoute de Canal Plus ou de la police font ensemble la démonstration d'une impossibilité

6. Les techniques qui cherchent à développer un « narrowcasting » (téléphones cellulaires par exemple) veulent réduire cette incertitude de la réception. Mais les usagers américains des téléphones cellulaires se plaignent pourtant de cette instabilité (au moins 20 % des appels interrompus) liée à la « surpopulation », aux interférences, au climat ou au terrain. Mais surtout ils craignent l'écoute éventuelle : beaucoup d'hommes d'affaires, les principaux utilisateurs, évitent de donner des noms ou des chiffres sur les ondes. Le codage du signal semblerait être la seule solution, toujours imparfaite. Le téléphone cellulaire tente aussi de clore un territoire sur le terrain (une cellule) en l'associant à une fréquence : le problème essentiel demeure la cohabitation puisque la taille des cellules varie aux USA selon la fréquentation (informations *San Francisco Chronicle*, 3 février 86).

technique à hertzien. Ce politique. Ce pour l'Etat : nationales⁷, incontrôlable la rigueur de l'ouverture de deux périodes l'action des technologie société ». Ce expliquer le

2. Les tec

Les apô les changen de nouvelle réglementat semblaient jusqu'ici mu raient dans le mot — mutations s cation, est hertiens. E de la plupa

Mais le depuis l'av discours di révolutionn C'est pour

7. Certains ci par la dst autorisés à stricte.

8. En 1985, on des trafiqu à partir de

léatoire pour le
 es émissions n'a
 ntifiables. Même
 n-Band, qui nous
 de déterminer
 . Les stations de
 dience à l'aide
 me Canal Plus,
 és équipés d'un
 rtzien. Mais des
 même façon, les
 lite sur tout le
 eurs d'antennes
 écouter à peu
 ce. La diffusion
 onyme, illégale
 ve d'un espace
 ent beaucoup à
 uissance de la

, ses piratages
 es du mode de
 invasion par de,
 est à ce moment
 espace hertzien
 x créneaux de
 ment technique
 ue d'octroi de
 ncore revenu à
 peut ainsi être
 ributions.

écoute de Canal
 ne impossibilité

éphones cellulaires
 Mais les usagers
 nstabilité (au moins
 ences, au climat ou
 'hommes d'affaires,
 s sur les ondes. Le
 faite. Le téléphone
 le) en l'associant à
 isque la taille des
 rancisco Chronicle,

technique à contrôler totalement diffusion et réception dans l'espace hertzien. Cette raison technique peut expliquer en partie un choix politique. Cet espace, inévitablement ouvert, devient de ce fait menaçant pour l'Etat : la communication hertzienne ne respecte ni les frontières nationales⁷, ni les secrets d'Etat⁸. De véritables réseaux de masse incontrôlables peuvent se créer. Cette explication classique, pourrait à la rigueur rendre compte des attitudes frileuses d'avant 1980 mais non de l'ouverture réalisée depuis. Il nous semble, pourtant, que, dans les deux périodes, une croyance identique est demeurée à la base de l'action des gouvernements : « l'organisation de l'espace hertzien, la technologie de la communication hertzienne permettent de modeler la société ». Ce schéma culturel nous semble être la pièce essentielle pour expliquer le maintien du mode de gestion actuel de l'espace hertzien.

2. Les technologies de communication comme croyances

Les apôtres des radios libres ou de la Citizen-Band ont mis en avant les changements dans les rapports sociaux qu'apporteraient la libération de nouvelles fréquences ou de nouveaux canaux. Un changement de réglementation, une nouvelle délimitation technique de l'espace hertzien semblaient ainsi pouvoir créer une nouvelle réalité sociale, où des voix, jusqu'ici muettes, se feraient entendre, où les rencontres se multiplieraient dans la fête des différences, où la convivialité — il fallait lâcher le mot — serait à nouveau à l'ordre du jour. Mais cette foi dans les mutations sociales idéales apportées par les technologies de communication, est actuellement encore plus vive à propos des réseaux non hertziens. Elle est en fait une disposition culturelle fort caractéristique de la plupart de nos contemporains.

Mais le paradoxe tient à ce que les gouvernements successifs, depuis l'avènement du télégraphe pourrait-on dire, n'ont jamais tenu un discours différent : « Le pouvoir des technologies de communication est révolutionnaire, on peut effectivement modeler la société grâce à elles ». C'est pour cette raison qu'on a établi un contrôle absolu sur toute

7. Certains cibistes qui pratiquent le dx (longue distance) se sont vus, en 1984, interrogés par la DST sur leurs conversations hors des frontières. Seuls les radio-amateurs sont autorisés à émettre au niveau international, mais en respectant une réglementation très stricte.

8. En 1985, on a découvert aux USA un important centre d'écoute clandestin, organisé par des trafiquants de drogue, qui avaient pu capter pendant plusieurs années les émissions à partir de l'avion présidentiel.

diffusion jusqu'en 1980⁹ et c'est pour la même raison qu'ensuite, les gouvernements ont modifié la réglementation (citizen-band, radios locales, télévisions privées).

Ensemble, et avec les militants d'une communication « libre » (?), ils développent un a priori identique : les rapports sociaux peuvent être façonnés en contrôlant, en modelant les réseaux de communication, et notamment l'espace hertzien. de ce point de vue, les débats sur la nécessité de confier des fréquences à des sociétés publiques, privées, associatives ou autres ne représentent en fait qu'une variation sans grande importance sur un thème constant : l'Etat octroie les fréquences mais n'organise pas un mode de gestion de l'espace hertzien qui permette le jeu effectif des différentes forces sociales¹⁰.

Tout se passe comme si l'on retrouvait, en France, précisons-le, les accents d'une urbanisation qui devait façonner une nouvelle harmonie sociale. Grâce à une technologie, de nouvelles relations sociales pourraient être orientées de façon maîtrisée (vers plus de justice et d'égalité, en général) : hier, le cadre bâti, aujourd'hui les technologies de communication. Ce recours à l'appareillage pour transformer les rapports sociaux relève des traditions utopiques, parfois sympathiques, parfois inquiétantes¹¹, toujours démenties.

Chaque dispositif technique apporte certes des contraintes spécifiques à l'action humaine et aux rapports sociaux. Mais ce dispositif lui-même, comme nous l'avons vu pour l'espace hertzien, est tout entier pris dans le jeu social : sa mise en forme technique dépend déjà des conditions sociales qui s'imprègnent dans les caractéristiques d'un outil. Il n'y a pas, faut-il le rappeler, de technique « neutre », c'est-à-dire définie hors d'un contexte social, et non porteuse de ses traits dominants. Mais, pour autant, cette technique ne produit pas d'effets univoques. Si elle apporte des conditions nouvelles d'exercice du rapport social (on ne discute pas en Citizen-Band comme on discute fac-à-face), si ces conditions sont des contraintes (pour une part strictement techniques mais la plupart socio-technologiques), les principes du rapport social, eux, continuent à s'exercer dans l'espace lui-même. Et pourtant, on peut retrouver les stéréotypes si souvent entendus de la part de critiques des technologies contemporaines (la télévision qui détruit la famille, ou

9. 15 décembre 1980 : première modification de la réglementation autorisant la CB, avec 22 canaux FM seulement.

10. Notons que l'institution de la Haute Autorité de l'Audio-Visuel représente une tentative dans ce sens, qu'il faudrait étudier en détail : elle demeure limitée aux radios et aux télévisions et surtout ne peut agir d'elle-même sur l'organisation technique de l'espace hertzien.

11. Cf. L'avant-garde soviétique des années 20 et sa théorie des condensateurs sociaux.

même la voir dans les disc

Le maint
à une techn
hertzien com
aucune form
faudrait en e
les condition
tendances co
Ce conflit, lu
l'usage des r
d'octroi de f
social qui ap
et cela déjà
une médiation

3. Le jeu de la di la const

Les form
d'un rappor
techniques p
sible à l'état
précisément
orienter de
même se tro
de l'espace
singularité e
tout rapport
de l'espace
d'un pôle à
aussi pertin

12. Cf. certains

13. Jurgen Hab

n qu'ensuite, les
band, radios lo-

on « libre » (?), ils
ux peuvent être
ommunication, et
es débats sur la
publiques, privées,
e variation sans
e les fréquences
nce hertzien qui

précisons-le, les
ouvelle harmonie
ns sociales pour-
stice et d'égalité,
ogies de commu-
ner les rapports
athiques, parfois

ontraintes spéci-
ce dispositif lui-
st tout entier pris
épend déjà des
tiques d'un outil.
re », c'est-à-dire
traits dominants.
ets univoques. Si
pport social (on
c-à-face), si ces
ment techniques
u rapport social,
ourtant, on peut
art de critiques
uit la famille, ou

risant la CB, avec 22

ésente une tentative
e aux radios et aux
chnique de l'espace

ensateurs sociaux.

même la voiture qui favorise les rapports sexuels pré-nuptiaux¹² comme dans les discours des promoteurs de ces mêmes technologies.

Le maintien de ces croyances (la manipulation du lien social grâce à une technologie) explique la poursuite du contrôle étatique de l'espace hertzien comme les contestations ponctuelles dont il fait l'objet. Mais aucune forme institutionnelle adaptée à l'enjeu ne peut en résulter. Il faudrait en effet, au lieu d'espérer manipuler les rapports sociaux, créer les conditions pour que s'exercent effectivement en même temps les tendances contradictoires à l'unification culturelle et aux particularismes. Ce conflit, lui, ne peut être réduit techniquement : il se manifeste dans l'usage des médias actuels, comme dans les mesures gouvernementales d'octroi de fréquences, de canaux, etc. C'est l'état contemporain du lien social qui apparaît dans les modifications actuelles de l'espace hertzien, et cela déjà dément la possibilité d'un contrôle des rapports sociaux par une médiation technique.

3. Le jeu social de la frontière et de l'identité, de la distance et de l'appartenance imprègne la construction même de l'espace hertzien

Les formes de gestion de l'espace hertzien ne relèvent pas seulement d'un rapport de force économique ou institutionnel ou de contraintes techniques particulières. Elles sont un baromètre particulièrement sensible à l'état du lien social et elles en amplifient même les tendances, précisément parce qu'on croit, grâce à la puissance technique, pouvoir orienter de façon contrôlée l'évolution sociale. Or, l'espace hertzien lui-même se trouve pris dans ce jeu social, dans le processus de constitution de l'espace public¹³, défini comme la contradiction permanente entre singularité et universalité. Ces tensions constituent la trame même de tout rapport social, de l'individuel à l'institutionnel. Les transformations de l'espace hertzien reflètent fortement ces tensions et les balancements d'un pôle à l'autre, mais d'autres terrains d'observations seraient tout aussi pertinents.

12. Cf. certains travaux d'Ogburn et Allen dans les années 50.

13. Jurgen Habermas, *L'espace public*, Paris, Payot, 1978.

L'émergence de la « Citizen-Band » et des « radios libres » signalait ainsi, non un « besoin de communication », mais plutôt la recherche d'une alternative à la tendance à l'universalité, à l'unification nationale, jusqu'ici dominante dans les communications hertziennes. On vit alors, à la fin des années 70, en France, non l'apparition d'une nouvelle « convivialité » mais un regain des particularismes, qui se manifeste actuellement dans l'atomisation des radios selon les groupes sociaux qu'elles « représentent » ou qu'elles « ciblent », qui apparaît aussi dans la difficulté des cibistes à cohabiter et leur tendance permanente à se diviser en micro-groupes, ou dans un usage de la télévision plus personnalisé (du magnétoscope¹⁴ aux chaînes thématiques). Ce balancement est inévitable et rend caduques les critiques de la massification culturelle qui, malgré leur justesse conjonctuelle, ne saisissaient pas le jeu des contradictions permanentes du lien social et se fiaient seulement à l'une de ses phases historiques.

A l'inverse, on peut déjà pressentir que la recherche exacerbée des particularismes met en cause ce qui reste de commun à toutes ces micro-communautés et qui constitue une société. On pourrait alors glisser vers une *mosaïque*, où l'on « respecte » les différences, c'est-à-dire où l'on évite leur interaction, leur communication conflictuelle, où l'on respecte en fait des ghettos¹⁵. Cette tension permanente est constitutive de la problématique de l'espace public lui-même, comme processus de constitution du lien social, évitant les deux écueils contradictoires de la mosaïque d'une part (réification des frontières) et de la fusion d'autre part (dilution totalisante des frontières). A travers la « cohabitation » dans l'espace hertzien, se trouve posée la question suivante : comment une société parvient-elle à maintenir actifs les deux pôles de la distance et de la proximité, de la frontière et de l'appartenance, de l'idiomatization et de la communication¹⁶ ? Parce que ces glissements tectoniques, toujours dynamiques, ne sont pas perçus comme tels, les conditions institutionnelles de la souplesse de ce jeu manquent aujourd'hui pour la gestion de l'espace hertzien. On assiste alors à une succession d'appuis autocratiques, croyant affecter le lien social, alors qu'ils en subissent la pression, vers le pôle de la communauté (avant 1981) et vers le pôle des particularismes (depuis 1981).

Lorsqu'il attribue une fréquence à tel groupe d'immigrés, à telle religion, à telle radio musicale, le pouvoir prétend mettre en forme le

14. Baboulin, Gaudin, Mallein, *Le magnétoscope au quotidien*, Paris, Aubier, 1983.

15. Isaac Joseph, *Le passant considérable. Essai sur la dispersion de l'espace public*, Paris, Librairie des Méridiens, 1985.

16. Jean Gagnepain, *Du vouloir dire. Traité d'épistémologie des sciences humaines*, Paris, Pergamon Press, 1982. (t. 1 : *Du signe, de l'outil*, (t. 2 : *De la Personne, de la Norme*, à paraître).

social et p
qu'enregist
qui a été
n'ont jam
une réalit
les caract
vers la d
clairemen

Le ma
du jeu de
de la pro
réduit l'u
technique
façon mai
est doubl
spécifique
des effets
institution
saliété) co
la tension
l'uniformi
planificat
des urban

Le te
mal chois
territoires
commune
technique
du contr
l'émerger
pant des
émissions
endiguer
fication d
locales, c
d'une au
d'express

17. Jean-Cla
grands

libres » signalaient la recherche d'une nationale, jusqu'ici vit alors, à la fin elle « convivialité » actuellement dans es « représentent » ulté des cibistes à en micro-groupes, u magnétoscope¹⁴ table et rend ca- qui, malgré leur es contradictions ne de ses phases

he exacerbée des mun à toutes ces urrait alors glisser es, c'est-à-dire où flictuelle, où l'on te est constitutive comme processus contradictoires de e la fusion d'autre cohabitation » dans te : comment une de la distance et de l'idiomatization ents tectoniques, ls, les conditions ujourd'hui pour la ccession d'appuis ls en subissent la t vers le pôle des

immigrés, à telle ette en forme le

Aubier, 1983.
l'espace public, Paris,

ences humaines, Paris,
sonne, de la Norme, à

social et permettre l'expression de ces particularismes : en fait, il ne fait qu'enregistrer l'existence sociale de ces particularismes et la pression qui a été exercée pour leur reconnaissance. Un journal ou une radio n'ont jamais créé ou maintenu en vie une communauté sans qu'elle ait une réalité sociale à travers d'autres liens : ils ont par contre amplifié les caractéristiques internes à ces groupes, mais toujours doublement, vers la division interne et/ou vers l'unification totale, ce qui apparaît clairement dans le cas des cibistes.

Le malentendu réside pour beaucoup dans un glissement trop facile du jeu de la proximité et de la distance sociale (l'espace public) au jeu de la proximité et de la distance physique (et technique)¹⁷. Lorsqu'on réduit l'un à l'autre, on espère pouvoir jouer sur le cadre physique et technique (le cadre bâti ou le « cadre médiatique ») pour modifier de façon maîtrisée, planifiée, la distance ou la proximité sociales. L'erreur est double. D'une part, l'appareillage ne fait que créer des conditions spécifiques à l'expression de la dialectique du lien social et produit donc des effets contradictoires et non maîtrisables. D'autre part, appuyer institutionnellement l'une des tendances (au particularisme ou à l'universalité) conduit à l'obsolescence rapide des formes de gestion adoptée, car la tension reste vivante et l'on peut prévoir des tendances inverses à l'uniformisation dans la « cohabitation » hertzienne. Les désillusions des planificateurs de la communication ressembleront sans nul doute à celles des urbanistes, observées à partir des années 60.

Le terrain de la communication par voie hertzienne est d'autant plus mal choisi pour cette action d'ingénierie sociale que la maîtrise des territoires et des groupes sociaux — délimités par leur réception commune d'une émission — demeure très imprécise par nécessité technique, la transmission étant de plus toujours aléatoire. Cette faiblesse du contrôle social par des moyens techniques a permis précisément l'émergence des nouvelles revendications de particularismes. En occupant des fréquences illégalement, obligeant le pouvoir à brouiller les émissions (radios) ou à saisir les émetteurs-récepteurs (CB), sans pouvoir endiguer le phénomène. Mais cette même perméabilité empêche l'ossification de ces particularismes et contraint à la cohabitation : les radios locales, comme les cibistes, sont condamnés à s'entendre d'une façon ou d'une autre pour trouver un certain compromis malgré leur souci d'expression de leurs particularismes.

*

17. Jean-Claude Chamboredon et M. Lemaire, « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue Française de Sociologie*, 11 (bis), 1970.

L'espace hertzien, en raison de cette perméabilité, constitue ainsi un terrain privilégié pour observer comment le jeu complexe du lien social transforme totalement une configuration technique. Les tendances contemporaines dans l'usage de l'espace hertzien ne représentent qu'un moment de polarisation de la dialectique sociale vers les particularismes : ces technologies de communication enregistrent ces glissements et les amplifient sans pour autant les produire. On ne saurait en effet rééquilibrer techniquement une dialectique sociale bloquée à l'un de ses pôles. Le « besoin de communication », loin d'être recherche de la « rencontre », est actuellement plutôt recherche de l'affirmation de soi, de son micro-groupe, de sa divergence irréductible et, à la limite, du refus de compromis. Cette évolution « narcissique »¹⁸ est aujourd'hui un trait fondamental des comportements dominants occidentaux et la technologie ne fait que l'amplifier tout en mettant toujours en évidence la nécessité d'une cohabitation, d'un compromis, d'une gestion commune de ces divergences. En exacerbant ainsi la tension propre à l'espace public, les technologies de communication la dramatisent et peuvent éventuellement rendre plus difficile sa gestion. Lorsque l'espace public doit se « matérialiser » dans l'espace hertzien, apparaît la difficulté contemporaine de notre société à gérer sa diversité en l'absence des référents de la tradition. Les technologies de communications hertziennes ne produiront pas d'elles-mêmes ces nouveaux principes du lien social.

Dominique Boullier
LARES — Université Rennes 2
Février 1986

18. Christopher Lasch, *The culture of narcissism*, New York, Norton, 1979.

Résumé – Abstract – Resumen

Espace hertzien et espace public

Dans l'argumentation sur la « rareté » des fréquences, l'espace hertzien est présenté comme réalité technique *per se*, alors qu'il est entièrement une construction sociale : la forme étatique de gestion de cet espace crée elle-même la rareté. Elle est enracinée dans la croyance répandue pour toute nouvelle technologie, en sa capacité à modeler la société vers les particularismes ou vers l'universalité grâce à un appareillage. Mais la tension uniformisation-diversification continue toujours de s'imprimer dans l'espace hertzien.

Hertzian space and public space

In the debate about the "lack" of frequencies, Hertzian space is presented as a technical reality in itself, when it is a totally social construction : the way this space is governed breeds itself scarceness. It has the self-reliance (as with every new technology) of being able to mould society either towards particularisms or towards universality thanks to an equipment. But the tension uniformity diversity keeps on impressing itself in Hertzian space.

Espacio hertziano y espacio público

En la argumentación sobre la « rareza » de las frecuencias, el espacio hertziano es presentado como realidad técnica *per se*, cuando este es enteramente una construcción social : la forma estatal de gestión de este espacio crea ella misma la rareza. Es arraigada en la creencia esparcida por nueva tecnología, en su capacidad a modelar hacia los particularismos o hacia la universalidad gracia a un equipo. Pero la tensión uniformación-diversificación continua siempre de imprimirse en el espacio hertziano.

Philippe Boullier
Université Rennes 2
Février 1986